

RECOMMANDATION N° 5

A L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT WALLON.

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DES HOPITAUX ET DES MAISONS DE SOINS

A l'unanimité, le Conseil régional de la Formation émet la recommandation suivante :

Le C.R.F. propose de retenir le programme de formation pour le personnel administratif des hôpitaux et maisons de soins.

Le tronc commun est identique pour l'ensemble du personnel administratif, la spécificité de la catégorie de personnel se marquant au travers des options spécifiques de chacun des modules I, II et III.

Module I : 55 heures

Principes généraux de Santé publique	15 heures
Introduction aux lois sur l'Assurance Maladie Invalidité et sur les CPAS	20 heures
Terminologie	10 heures
Introduction au concept de la qualité des Services	10 heures

Module II : 60 heures

Loi sur les Hôpitaux	20 heures
Comptabilité hospitalière	20 Heures
Financement des Hôpitaux	10 Heures
Gestion financière et budgétaire d'un service	10 Heures
Affaires sociales	10 heures

Module III : 40 heures

Management stratégique du Secteur hospitalier	20 heures
Méthode d'évaluation de la qualité des Services de soins	20 heures
